

## Appel à articles

# Travail, genre et numérique

*Corpus coordonné par Marion Flécher, Marianne Le Gagneur et Gabrielle Schütz*

La sociologie du numérique au travail connaît un dynamisme particulier ces dernières années, qu'il s'agisse d'examiner les effets de l'introduction des outils numériques dans les organisations (Benedetto-Meyer & Boboc, 2021), les transformations du travail et de l'emploi induites par l'essor des plateformes (Abdelnour & Méda, 2019 ; Bernard & Abdelnour, 2018 ; Le Lay & Lemozy, 2025), ou encore le développement de formations et de métiers liés au secteur du numérique (Dupuy & Sarfati, 2022 ; Jammet, 2015 ; Flécher, 2025). Souvent attentives aux logiques de division sociale du travail, ces recherches n'adoptent cependant que trop rarement une approche en termes de genre. À titre d'exemple, la plupart des travaux qui se sont intéressés aux effets du capitalisme numérique se sont concentrés sur des secteurs masculins, comme ceux du transport VTC ou de la livraison qui, à quelques exceptions près (Benvegnù & Bernard, 2023 ; Bernard, 2023), n'ont pas été étudiés au prisme de la division genrée et raciale du travail qui les ont constitués. Les plateformes liées à des secteurs féminisés commencent à peine à faire l'objet d'analyses (Teke-Laurent, 2023 ; Gallot & Koechlin, 2025), alors que leur étude pourrait permettre de « désandrocentrer » (Simonet, 2024) le regard scientifique aussi bien que les débats politiques.

Ce numéro ambitionne ainsi d'étudier les transformations du travail à l'ère du numérique au prisme du genre en s'intéressant aussi bien aux dynamiques à l'œuvre dans le secteur du numérique qu'aux dynamiques produites par le numérique dans d'autres secteurs. Le numérique est ici entendu comme un ensemble d'outils de travail (équipements matériels – smartphones, ordinateurs et tablettes – et non matériels – logiciels de gestion, de communication à distance, outils collaboratifs, applications et plateformes, intelligence artificielle...), mais aussi comme un secteur d'activité (métiers de l'informatique et de la « Tech » au sens large).

Que fait le numérique à la place des femmes ? Peut-il renouveler un travail historiquement marqué par la domination masculine ? Contribue-t-il au contraire à leur exploitation accrue, aussi bien dans la sphère professionnelle que dans la sphère domestique ? Dans quelle mesure les enjeux de transformation de l'emploi et des professions portés par le numérique sont-ils genrés, produisant des effets différenciés pour les femmes et pour les hommes ? Et que dire de la recomposition des activités et des conditions de travail portée par le numérique ? Comment évoluent les rapports sociaux de sexe dans les espaces dématérialisés du travail ? Telles sont quelques-unes des questions qui pourront être abordées dans ce dossier, autour des quatre axes indicatifs suivants. Une approche intersectionnelle, articulant le genre à la position occupée dans les rapports sociaux de classe et de race, sera valorisée.

## Axe 1 : Dynamiques genrées d'évolution des emplois et des professions à l'ère du numérique

Les contributions à ce dossier pourront porter l'attention sur les transformations induites par le numérique à une échelle macro-sociologique, en particulier en ce qui concerne la structure sexuée des emplois et des professions. En quoi les dynamiques professionnelles liées au numérique renforcent-elles ou subvertissent-elles les processus ségrégatifs au travail (Chappe, Eberhard et Monchatre, 2024) ?

L'essor du numérique s'accompagne en effet de l'émergence de nouvelles formes d'activités susceptibles de s'institutionnaliser sous la forme de groupes ou de segments professionnels inédits. C'est notamment le cas des activités de création de contenu en ligne (Jourdain, 2018 ; Zabban & Guittet, 2022 ; Michel, 2022) ou des membres des « professions du numérique » (Poty, 2024) comme les développeur·ses web (Krill, 2022). Parallèlement à l'apparition de ces nouveaux métiers, certaines professions plus anciennes se trouvent fragilisées, voire menacées de disparaître. Les travailleurs et travailleuses de l'art, du graphisme, de l'édition ou de la traduction expriment des inquiétudes croissantes face aux avancées récentes de l'intelligence artificielle générative. Dans quelle mesure cette menace concerne-t-elle des métiers plus féminisés ? Au contraire, les professions masculinisées tirent-elles parti de ces évolutions ? Comment, en somme, le numérique reconfigure-t-il la structure des professions et les hiérarchies symboliques des différents métiers ?

Au sein de professions bien établies, la numérisation des activités peut être à l'origine de processus de masculinisation ou de féminisation. Si le secteur du numérique demeure par exemple un « bastion masculin » peinant à se féminiser (Flécher, 2025), les métiers de l'informatique n'ont pas toujours été dominés par les hommes. Ce n'est que lorsque l'informatique a gagné en importance stratégique dans l'économie mondiale qu'elle est devenue un domaine d'excellence réservé aux hommes (Stevens, 2007). Aussi la masculinisation de ces métiers techniques est-elle allée de pair avec leur revalorisation symbolique et économique, tandis que les femmes, pourtant pionnières dans ce domaine (Collet, 2019 ; Light, 1999 ; Rapkiewicz, 1997), ont progressivement été reléguées à des fonctions périphériques. Au sein de la logistique, les évolutions technologiques sont également allées de pair avec une masculinisation accrue des effectifs (Rivoal, 2021). Observe-t-on dans d'autres secteurs ce type de dynamique ?

Les articles de ce dossier pourront enfin étudier les effets du développement des plateformes numériques sur l'emploi des femmes. Dans des segments historiquement féminisés, tels que l'aide à domicile, la garde d'enfants (Malarmey, 2023), l'hôtessariat (Schütz, 2018) ou les services de nettoyage (Teke, 2021 ; Teke-Laurent, 2023), dans quelle mesure l'arrivée des plateformes contribue-t-elle à une précarisation accrue de l'emploi par la généralisation du travail indépendant et de la sous-traitance, comme dans le secteur masculin des transports ? À l'inverse, les dispositifs numériques ont-ils permis une valorisation de compétences jusque-là invisibilisées ou naturalisées, comme le revendiquent certaines plateformes qui se présentent comme des espaces de reconnaissance et de légitimation de savoir-faire domestiques (Gallot & Koechlin, 2025) ?

## Axe 2 : Croiser genre et numérique du point de vue du travail et de l'activité

Sont également attendues dans ce dossier des contributions qui interrogent le devenir du travail et de l'activité en contexte numérique à l'aune des dynamiques de genre. Dans quelles mesures l'introduction d'outils numériques dans les organisations modifie-t-elle la division sexuée du travail ainsi que les conditions de travail des femmes et des hommes ? A-t-elle un impact sur le genre des carrières ?

L'introduction d'outils numériques dans les organisations pose tout d'abord la question de leur appropriation, certaines catégories – comme les femmes, mais aussi les générations qui ne seraient pas des « *digital natives* » – étant supposées particulièrement démunies face aux évolutions technologiques. Cependant, alors que les femmes ont été historiquement tenues à distance des outils et des techniques les plus sophistiquées (Tabet, 1998), elles ne sont pas à l'écart de la numérisation du travail et constituent bien souvent les « petites mains » de la technologie, qu'il s'agisse d'effectuer le « travail du clic » (Casilli, 2019), ou d'entraîner les algorithmes (Girard-Chanudet, 2023). Comment l'introduction de nouveaux outils numériques fait-elle évoluer le « faisceau de tâches » (Hughes, 1996) des professionnel·les dans différents univers de travail ? Modifie-t-elle la manière dont est perçue la qualification de certaines activités ? Donne-t-elle lieu à des recompositions sexuées des activités par un phénomène de délégation du « sale boulot », au croisement de logiques de genre, de classe et de « race » ?

Par ailleurs, le numérique pose la question de l'évolution des conditions de travail. Présentée par les directions comme « ouvrant le champ des possibles » (Benedetto-Meyer et Boboc, 2019), analysée par un certain nombre de sociologues comme porteuse d'intensification du travail et de nouvelles logiques d'exploitation (Gaborieau, 2012), la « digitalisation » doit être analysée en situation, en articulant ses effets aux inégalités qui lui préexistent. Le développement du télétravail, par exemple, ne rime pas nécessairement avec une intensification ni avec un allongement du temps de travail, mais peut, au contraire, dans certaines configurations, aller de pair avec une meilleure prise sur l'activité. Qu'il s'agisse de charge, de rythme de travail ou d'autonomie temporelle, sa pratique s'inscrit dans des régimes différenciés qui procurent des bénéfices inégaux selon la position occupée au sein des hiérarchies professionnelles et genrées des organisations (Schütz, 2024). Les contributions analysant les effets du numérique sur les conditions de travail dans une perspective de genre attentive aux autres rapports de domination seront ainsi les bienvenues.

Enfin, les contributions pourront évaluer l'effet des outils et dispositifs numériques sur les modalités genrées de réalisation des carrières. La presse s'est par exemple régulièrement faite l'écho de cas d'hommes, ingénieurs dans la Tech, mettant à profit le développement du télétravail pour cumuler plusieurs emplois à l'insu de leur hiérarchie. Réciproquement, le télétravail a souvent été présenté comme une opportunité pour les femmes d'élargir le champ géographique de leur recherche d'emploi. Au-delà d'une rupture avec les contraintes spatio-temporelles, la maîtrise ou la non-maîtrise des outils numériques sont-elles susceptibles d'accélérer ou freiner les carrières au sein des organisations, participant au « plafond de verre » ou au contraire à l'« escalator de verre » (Williams, 1992) ?

### Axe 3 : Quelles relations de travail en contexte numérique ?

Ce numéro entend également appréhender les effets du numérique sur les relations de travail dans une perspective interactionniste. Il s’agira d’analyser la manière dont les relations de travail sont reconfigurées par les outils numériques dans différents secteurs (services, logistique, industrie...), mais aussi d’interroger les modalités selon lesquelles ces relations se redéfinissent au sein même des professions du numérique.

À l’instar de ce qui a été observé dans la grande distribution — où l’introduction des caisses automatiques a profondément transformé les interactions entre client·es et caissier·ères (Bernard, 2014) —, l’usage croissant d’interfaces et de logiciels numériques modifie-t-il la nature des échanges entre professionnel·les et entre professionnel·les et client·es ? Observe-t-on des dynamiques genrées dans la façon dont les outils numériques reconfigurent les relations de travail et les relations de service ? Comment viennent-ils rejouer les rapports sociaux de domination ? Les contributions portant sur les dynamiques sexistes et les violences de genre en lien avec les transformations numériques seront de ce point de vue particulièrement bienvenues. Les outils numériques permettent-ils aux femmes de se soustraire à certaines formes de violences sexistes et sexuelles à l’œuvre sur les lieux de travail traditionnels ? Ou participent-ils à l’émergence de nouvelles formes de domination masculine, tels que le cyberharcèlement ou le sexisme en ligne ? L’introduction de dispositifs numériques dans les organisations de travail soulève en effet des questions cruciales quant à la reconfiguration des rapports sociaux de sexe, des mécanismes de domination masculine et des formes contemporaines que prennent les violences sexistes et sexuelles (VSS).

Si ces enjeux concernent l’ensemble des secteurs professionnels, une attention particulière pourra être portée aux métiers du numérique, où l’entre-soi masculin demeure prégnant. Plusieurs travaux ont mis en évidence le rôle joué par l’humour sexiste et grivois dans les formations informatiques (Collet & Mosconi, 2010 ; Dupuy & Sarfati, 2024), lequel contribue à décourager les jeunes filles à s’engager ou à persévérer dans ces parcours professionnels (Flécher, 2025). Pourtant, les formes concrètes du sexisme et du harcèlement sexuel dans les métiers du numérique restent encore peu documentées. Est-il possible d’identifier une spécificité sectorielle ? Comment les responsables hiérarchiques se saisissent-ils et elles de ces questions ? Et quelles politiques organisationnelles sont effectivement mises en œuvre pour prévenir et sanctionner les VSS ?

Les articles pourront aussi explorer les effets du numérique sur la fabrique des masculinités et des féminités au travail (Rivoal, 2021). Dans le sillage des travaux de Raewyn Connell (2014) qui envisage les identités de genre comme des constructions relationnelles, hiérarchisées et dynamiques, il s’agira de rendre compte de la manière dont ces identités se performant, se négocient et se redéfinissent dans et par les pratiques numériques. Dans quelles mesures le numérique reconfigure-t-il les idéaux virilistes traditionnellement fondés sur la force physique ou l’autorité charismatique ? En quoi la maîtrise des outils numériques constitue-t-elle une nouvelle forme de performance de la masculinité hégémonique (Collet & Mosconi, 2010 ; Rivoal, Bretin & Vuattoux, 2019) ?

## Axe 4 : Quelles évolutions des pratiques d'articulation des temps sociaux avec le numérique ?

Ces redéfinitions numériques de l'activité productive ont également des effets sur le travail domestique. Au sein de l'articulation des temps sociaux (Pizarro Erazo, Viera Giraldo & Landour, 2023) se trouve un ensemble de pratiques mises en œuvre par les individus, pour faire tenir ensemble des activités productives, reproductives ou improductives aux temporalités bien souvent antagonistes. Alors que ces activités incombent encore essentiellement aux femmes, le numérique rebat-il les cartes des arrangements traditionnels ? Si le développement du numérique entraîne plutôt une pression temporelle qu'un accroissement des loisirs et du temps libre (Wajcman, 2015), qu'en est-il du point de vue du temps domestique ? La promesse technologique était déjà celle d'une diminution de la charge incombant aux femmes (pensons au célèbre slogan des années 1960 « Moulinex libère la femme »), mais que fait le tournant numérique à l'articulation des temps sociaux et à l'inégale répartition du travail domestique ?

Les professionnel·les les plus qualifié·es et les plus autonomes disposent de marges de manœuvre que n'ont pas celles et ceux dans des positions d'exécution : cela se traduit pour les premier·es par une flexibilité spatio-temporelle importante dans l'organisation de l'activité professionnelle, le recours à des outils de travail mobile, mais aussi un possible recours à l'externalisation de nombre de tâches. Or, ces possibilités sont non seulement inégalement réparties, mais leurs effets sont aussi ambivalents. Ainsi, le télétravail, fréquemment dépeint comme un outil d'articulation des temps sociaux, peut provoquer une réassignation des femmes au travail domestique et de nouvelles doubles journées (Le Gagneur, 2024). Travailler chez soi et au moyen d'outils numériques, en tant que salarié·e ou indépendant·e, est aussi lié aux configurations familiales. Entreprendre peut ainsi être lié à une volonté féminine de parvenir à articuler les temps sociaux (Landour, 2019).

Les contributions au dossier pourront ainsi analyser comment les professionnel·les (parents ou non) reconfigurent l'articulation de leurs temps sociaux (travail rémunéré, domestique, parental, activités de loisirs ou de *care*...) au travers de divers arrangements numériques visant à en redéfinir les contours ou à les externaliser (Malarmey, 2023). Elles pourront également, en miroir, s'intéresser aux professionnel·les de l'externalisation (ménage, soin aux enfants, livraisons alimentaires) qui réalisent ce travail. Quelles sont les pratiques numériques mises en œuvre visant à l'articulation des temps sociaux ? Induisent-elles des inégalités ? La traditionnelle division genrée du travail domestique est-elle reconfigurée par le recours au numérique ?

## Calendrier et format des propositions

Merci d'adresser les propositions d'article (format Word ou ODT, uniquement) au plus tard le **15 janvier 2026**, **exclusivement** à l'adresse mail suivante : [nrtravail@gmail.com](mailto:nrtravail@gmail.com)

Les propositions d'articles ne doivent pas dépasser les **45 000 signes** (titre, espaces et bibliographie compris), les métadonnées (noms, institution de rattachement, titres, résumés et mots clés en français et anglais) figurant dans un fichier à part. Les règles de forme sont indiquées sur <https://journals.openedition.org/nrt/531>

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez écrire à : [nrtsecretariat@gmail.com](mailto:nrtsecretariat@gmail.com)

## Références

Abdelnour Sarah & Méda Dominique (2019), *Les nouveaux travailleurs des applis*, Paris, Presses Universitaires de France - PUF.

Benedetto-Meyer Marie & Boboc Anca (2019), « Accompagner la « transformation digitale » : du flou des discours à la réalité des mises en œuvre », *Travail et Emploi*, n°159, 93-118.

Benedetto-Meyer Marie & Boboc Anca (2021), *Sociologie du numérique au travail*, Paris, Armand Colin.

Benvegnù Carlotta & Bernard Sophie (2023), « La bourse ou la vie ? Régimes temporels et normes parentales chez les chauffeurs Uber à Paris et à Montréal », *Revue des politiques sociales et familiales*, vol. 149, n°4, 55-72.

Bernard Sophie (2014), « Le travail de l'interaction. Caissières et clients face à l'automatisation des caisses », *Sociétés contemporaines*, vol. 94, n°2, 93-119.

Bernard Sophie (2023), *UberUsés. Le capitalisme racial de plateforme à Paris, Londres et Montréal*, Paris, PUF.

Bernard Sophie & Abdelnour Sarah (2018), « Vers un capitalisme de plateforme? Mobiliser le travail, contourner les régulations. Présentation du Corpus », *La Nouvelle Revue du Travail*, n°24. <https://journals.openedition.org/nrt/3797>.

Casilli Antonio (2019), *En attendant les robots. Enquête sur le travail du clic*, Paris, Seuil.

Chappe Vincent-Arnaud, Eberhard Mireille, Monchatre Sylvie (2024), « Dynamiques ségréгатives. Introduction au corpus », *La Nouvelle Revue du Travail*, n° 24, <https://journals.openedition.org/nrt/15957>.

Collet Isabelle (2019), *Les oubliées du numérique*, Paris, Le Passeur éditeur.

Collet Isabelle & Mosconi Nicole (2010), « Les informatiennes : de la dominance de classe aux discriminations de sexe ? », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 29, n°2, 100-113.

Connell Raewyn (2014), *Masculinités: Enjeux sociaux de l'hégémonie*, Paris, Éditions Amsterdam/Multitudes.

Dupuy Camille & Sarfati François (2024), « “Don’t mess with her”. Des politiques de féminisation inachevées dans une école de la tech », *Travail, genre et sociétés*, vol. 52, n°2, 117-133.

Flécher Marion (2025), « Quand l'excellence ne suffit pas : les parcours contrariés des femmes en informatique », *Connaissance de l'emploi*, n°208, 1-4.

Gaborieau David (2012), « “Le nez dans le micro”. Répercussions du travail sous commande vocale dans les entrepôts de la grande distribution alimentaire », *La Nouvelle Revue du Travail*, n°1. <https://journals.openedition.org/nrt/240>

Gallot Fanny & Koechlin Aurore (2025), « Le droit à la formation des travailleurs et des travailleuses de plateformes numériques : le cas de Wecasa », *RPN*, vol. 1, n°1. <https://revue-rpn.fr/article/view/9355>

Gaudart Corinne & Volkoff Serge (2022), *Le travail pressé : pour une écologie des temps de travail*, Paris, Les Petits Matins.

Girard-Chanudet Camille (2023), « “Mais l’algo, là, il va mimer nos erreurs !” Contraintes et effets de l’annotation des données d’entraînement d’une IA », *Réseaux*, n°240, 111-144.

Gollac Michel (2005), « L’intensité du travail », *Revue économique*, vol. 56, n°2, 195-216.

Hughes Everett C. (1996), *Le regard sociologique. Essais choisis, textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie*, Paris, Éditions de l'EHESS.

Jammet Thomas (2015), « Au service du client, au nom de la communauté. Une approche ethnographique de l’animation de communautés de marques en ligne », *Réseaux*, n°190-191, 73-98.

Jourdain Anne (2018), « « Faites de votre passion un métier » », *La Nouvelle Revue du Travail*, n°13. <https://journals.openedition.org/nrt/3870>

Krill Mathilde (2022), « “Si quelqu’un m’explique, je vais pas comprendre”. Une formation d’informatique face à la pédagogie de l’autonomie », *Cahiers d’histoire du Cnam*, vol.15, n°1, 231-256.

Landour Julie (2019), *Sociologie des Mompreneurs: entreprendre pour concilier travail et famille ?*, Villeneuve-d’Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.

Le Gagneur Marianne (2024), « Le télétravail facilite-t-il vraiment l’articulation des temps sociaux ? », *Connaissance de l'emploi*, n°197, 1-4.

Le Lay Stéphane & Lemozy Fabien (2025), *Plateformes. La colonisation du travail et de la démocratie*, Paris, Éditions de l'Atelier.

Lejeune Guillaume (2018), « Les chauffeurs de taxi face à Uber. Une mise à l'épreuve économique et politique », *Politix*, vol. 122, n°2, 107-130.

Light Jennifer S. (1999), « When Computers Were Women », *Technology and Culture*, vol. 40, n°3, pp. 455-483.

Malarmey Hélène. (2023), « Déléguer pour mieux articuler. Le recours au service prestataire pour la garde périscolaire », *Revue des politiques sociales et familiales*, vol. 149, n°4, pp. 91-107.

Michel Marion (2022), « Vendre sans être une vendue. Écoresponsabilité et mise à distance de la prescription marchande sur les réseaux sociaux numériques », *Réseaux*, vol. 234, n°4, 95-125.

Pizarro Erazo Sebastián, Viera Giraldo Valerya & Landour Julie (2023), « Le champ de l'articulation des temps sociaux. Continuités, transformations et résistances », *Revue des politiques sociales et familiales*, vol. 149, n°4, 3-13.

Poty Adeline (2023), « Les femmes restent très minoritaires dans les métiers de la transformation numérique et du développement durable », dans Collectif, *Emploi, chômage, revenus du travail*, Paris, Insee Références, 35-38.

Rapkiewicz Clevi Elena (1997), « Femmes et métiers de l'informatique », *Les Cahiers du Genre*, vol. 19, 27-47.

Rivoal Haude (2021), « Quels sont les impacts de l'innovation sur l'égalité professionnelle femmes/hommes ? », *Connaissance de l'emploi*, n°175, 1-4.

Rivoal Haude, Bretin Hélène & Vuattoux Arthur (2019), « Introduction. Travail et masculinités : quelles transformations ? », *Cahiers du Genre*, vol. 67, n°2, 5-24.

Schütz Gabrielle (2018), *Jeunes, jolies et sous-traitées : les hôtesses d'accueil*, Paris, La Dispute.

Schütz Gabrielle (2024), « Un télétravail aux bénéfices inégaux. La construction organisationnelle de régimes de télétravail différenciés », *Sociologie*, vol. 15, n°4, 407-425.

Stevens Hélène (2007), « Destins professionnels des femmes ingénieures. Des retournements inattendus », *Sociologie du travail*, vol. 49, n°4, 443-463.

Simonet Maud (2024), *L'imposture du travail. Désandrocentrer le travail pour l'émanciper*, Paris, éditions 10/18.

Tabet Paola (1998), *La Construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, Paris / Montréal, L'Harmattan.

Teke Nicole (2021), « N'oublie pas de commander la femme de ménage » », dans Savoldelli

Pascal (dir.), *Ubérisation, et après ?*, Bordeaux, Éditions du Détour, 57-78.

Teke-Laurent Nicole. (2023), « Travailler au service de la flemme ? La marchandisation du ménage par les plateformes numériques », *Salariat*, vol. 2, n°1, 209-215.

Wajcman Judy (2015), *Pressed for time: the acceleration of life in digital capitalism*, Chicago, The University of Chicago Press.

Williams Christine L. (1992), « The Glass Escalator: Hidden Advantages for Men in the “Female Professions” », *Social Problems*, vol. 30, n°3, 253-267.

Zabban Vinciane & Guittet Emmanuelle (2022), « L’aiguille et l’écran », *Techniques & Culture*, n°77, 216-219.